



## PROGRAMME DE FORMATION CAP Accompagnant éducatif petite enfance

### DURÉE

La formation est diplômante sur 1 an, elle se déroule en alternance de début septembre à fin août.

- 408 h en centre de formation
- 616 h en entreprise
- 1 jour au CFA, 4 jours en entreprise.

### LIEU DE FORMATION

Sur site : CFA Vallée de l'Hérault, chemin de Carabotte 34150 Gignac.

### PUBLIC VISÉ

La formation diplômante de CAP Accompagnant éducatif petite enfance, forme des apprentis de 16 à 29 ans révolus.

Etablissement accessible aux personnes en situation de handicap.

### MODALITÉS D'ACCÈS / PRÉ-REQUIS / NOMBRE D'APPRENTI

- ✓ Avoir entre 16 et 29 ans
- ✓ Être titulaire d'un CAP, BEP (diplôme de niveau 3) ou plus
- ✓ Effectuer un entretien individuel
- ✓ Avoir signé un contrat d'apprentissage avant le début de la formation

Effectif : Maximum 15 personnes

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap et/ou titulaire d'une reconnaissance de Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH).

### MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENTS MIS EN ŒUVRE

#### Moyens pédagogiques

La formation s'appuie sur des moyens pédagogiques variés en présentiel : apports théoriques, supports visuels, démonstrations, études de cas, travaux pratiques et mises en situation. Des supports numériques et documents pédagogiques sont également mis à disposition pour favoriser l'autonomie et renforcer les apprentissages.

CFA Vallée de l'Hérault  
Chemin de Carabotte 34150 GIGNAC

Tel. : 04-67-57-02-10 – Email : [apprentissage@lyceeagricole-gignac.fr](mailto:apprentissage@lyceeagricole-gignac.fr)  
SIRET 315 698 514 00017 – APE 804D - N° d'activité 91340104934



## Moyens techniques

Mise à disposition d'une salle de cours et d'un plateau technique comprenant les équipements de petite enfance pour les cours pratiques (poupon pédagogique, table à langer, baignoire, machine à laver, linge, livres, jouets...), ordinateurs, vidéos projecteurs, tableau interactif.

## Moyens d'encadrements

M. PLOUY, directeur d'établissement et référent handicap.

Mme MEYNAUD, responsable Apprentissage.

Mme SANCHEZ, secrétariat apprentissage

## **MOYENS PERMETTANT LE SUIVI ET L'APPRÉCIATION DES RÉSULTATS**

La formation se déroule de septembre à août de la manière suivante :

- ✓ Suivi de l'exécution

Feuilles de présence signées des apprentis et des formateurs par demi-journées.

Suivi au moyen du livret d'apprentissage

- ✓ Appréciation des résultats

Les acquis sont mesurés tout au long de la formation grâce à des évaluations formatives telles que des exercices d'application et des mises en situation pratiques. Des évaluations sommatives, réalisées en cours et en fin de parcours, permettent d'apprécier le niveau de maîtrise des connaissances, notamment au travers de sujets types CAP.

## **OBJECTIFS DE LA FORMATION**

Cette formation a pour objectif de former un professionnel qualifié et polyvalent dans le domaine de la petite enfance.

- Accueillir et avoir prendre en charge des jeunes enfants
- Maîtriser les règles de vie en collectivité
- Animer des activités ludiques
- Apprendre à travailler en établissement collectif
- Entretenir les différents cadres de vie
- Connaitre le développement des enfants

La formation est organisée par la voie de l'apprentissage sur 1 an.

## **PROGRAMME DE FORMATION**

### EP1 - Accompagner le développement du jeune enfant

- Recueillir les informations : s'informer sur les éléments du contexte et de la situation à prendre en compte

CFA Vallée de l'Hérault

Chemin de Carabotte 34150 GIGNAC

Tel. : 04-67-57-02-10 – Email : [apprentissage@lyceeagricole-gignac.fr](mailto:apprentissage@lyceeagricole-gignac.fr)

SIRET 315 698 514 00017 – APE 804D - N° d'activité 91340104934



- Adopter une posture professionnelle adaptée
- Mettre en œuvre les conditions favorables à l'activité libre et à l'expérimentation dans un contexte donné
- Mettre en œuvre des activités d'éveil en tenant compte de la singularité de l'enfant
- Réaliser les soins du quotidien et accompagner l'enfant dans ses apprentissages
- Appliquer les protocoles liés à la santé de l'enfant

## EP2 – Exercer son activité en accueil collectif

- Etablir une relation sécurisante avec l'enfant
- Coopérer avec l'ensemble des acteurs concernés dans un but de cohérence, d'adaptation et de continuité de l'accompagnement
- Assurer une assistance pédagogique au personnel enseignant
- Assurer des activités de remise en état des matériels et locaux en école maternelle

## EP3 – Exercer son activité en accueil individuel

- Organiser son travail
- Assurer les opérations d'entretien du logement et des espaces réservés à l'enfant
- Elaborer des repas

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les compétences des candidats sont évaluées selon des épreuves :

- Epreuve orale 25mn - coef 7 : Accompagner le développement du jeune enfant
- Epreuve écrite 1h30 - coef 4 : Exercer son activité en accueil collectif
- Epreuve écrite 1h30 + orale 25 mn - coef 4 : Exercer son activité en accueil individuel
- Epreuve orale du chef d'œuvre de 10 mn